

**Zeitschrift:** Revue économique franco-suisse  
**Band:** 59 (1979)  
**Heft:** 1

**Rubrik:** Les manifestations de la Chambre

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

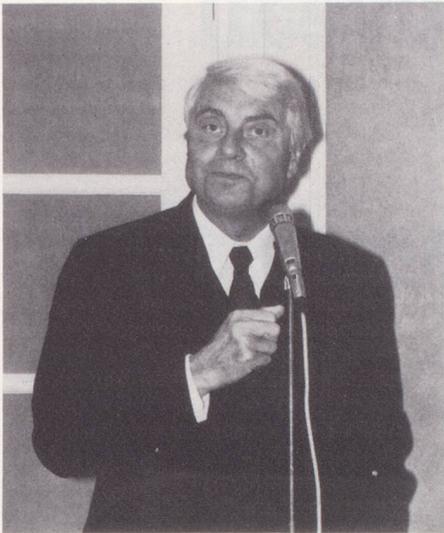
### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 13.10.2024

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# LES MANIFESTATIONS DE LA CHAMBRE



M. André Geiser, Président de la Chambre de Commerce Suisse en France, introduisant le Professeur Aubert.

## « JURA » : NAISSANCE D'UN CANTON

Le mardi 6 février 1979, la Chambre de Commerce Suisse en France accueillait à Paris pour un déjeuner-conférence, Monsieur Jean-François AUBERT, Conseiller National, Professeur de droit constitutionnel aux Universités de Neuchâtel et de Genève et auteur d'un récent « Exposé des institutions politiques de la Suisse à partir de quelques affaires controversées ».

Le Professeur AUBERT devait faire l'historique de la création du Canton du Jura, c'est-à-dire le récit des démarches qui ont été entreprises pour transformer la partie septentrionale du Canton de Berne en un nouveau Canton.

Cette existence depuis le 1<sup>er</sup> janvier 1979 d'un nouveau Canton suisse a été l'aboutissement d'un processus démocratique particulièrement exemplaire et représentatif du système constitutionnel suisse. Le conférencier s'est attaché à souligner ce processus en décrivant l'évolution des tendances séparatistes du Moyen-Age jusqu'à nos jours, qui ont abouti à l'acceptation en septembre 1978 par le peuple et les cantons suisses de la naissance d'un nouveau canton.

Dans sa conclusion, le Professeur AUBERT a relevé que le propre d'une séparation était la non-détermination à l'avance de la partie qui se détacherait. Il a donc fallu commencer par définir le cadre du futur canton. Si le rassemblement des districts du Nord s'est bien effectué, l'avenir du Sud, qui a choisi de rester rattaché à Berne, est plus obscur et pourrait peut-être évoluer avec les prochaines générations.

## LES PROCHAINES MANIFESTATIONS DE LA CHAMBRE

**18 mai 1979** — Assemblée générale de la Section de Marseille et du Sud-Est suivie d'un dîner-conférence, dont l'hôte sera M. Max HEDIGER, Membre du Directoire de SANDOZ S.A.

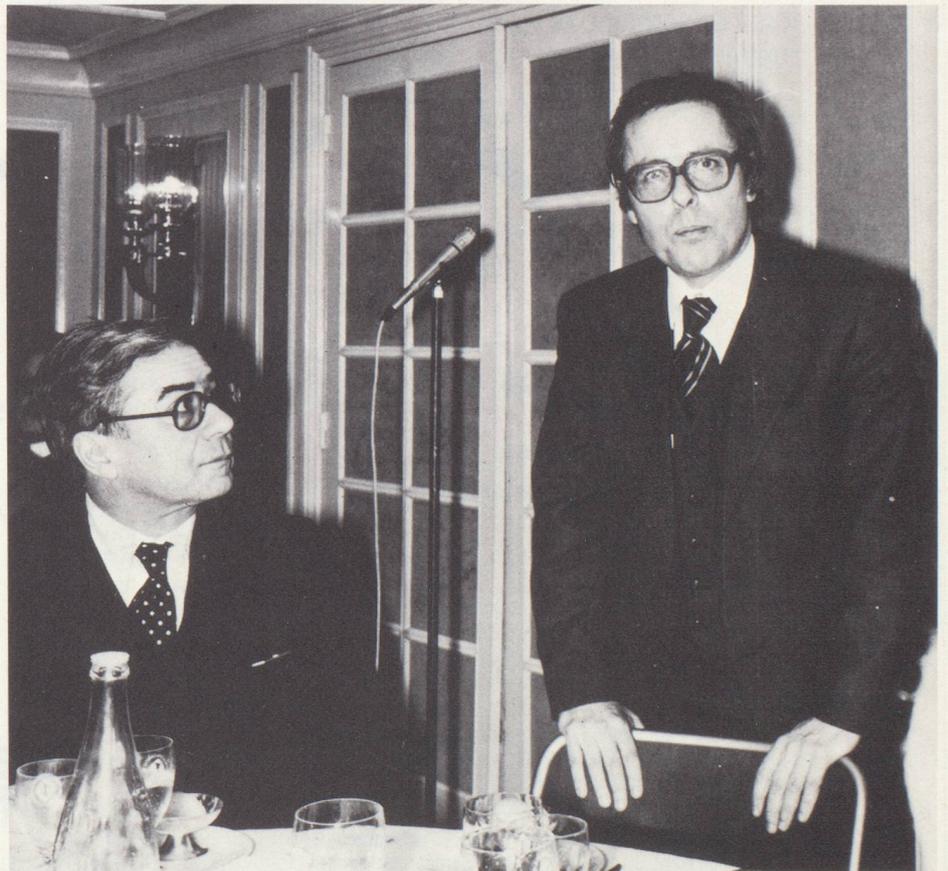
**31 mai 1979** — Assemblée générale de la Section Rhône-Alpes et Centre suivie d'un dîner-conférence, dont l'hôte d'honneur sera M. Henri AMOUROUX, Directeur du Journal « RHÔNE-ALPES ».

**15 juin 1979** — Journée de travail à Paris sur « La couverture des risques de change dans les échanges franco-suisses ». Des exposés par des spécialis-

tes seront suivis de la discussion de cas pratiques.

**21 juin 1979** — Assemblée générale de la Compagnie à Paris, suivie d'un dîner-conférence dont l'hôte d'honneur sera M. Ernst BRUGGER, Ancien Président de la Confédération, Président de la Banque Populaire Suisse.

**4 octobre 1979** — Journée de travail à Genève sur « Les relations fiscales franco-suisses ». Des exposés par des spécialistes seront suivis de la discussion de cas pratiques.



Son Excellence, M. François de Ziegler, Ambassadeur de Suisse en France, pendant l'exposé du Professeur Aubert.